

Communiqué de presse

Paris, le 8 février 2010

**INTERDICTION DU BISPHEENOL A :
INSCRIPTION A L'ORDRE DU JOUR DU SENAT DU 24 MARS 2010
DE LA PROPOSITION DE LOI DU GROUPE DU RDSE**

Le Groupe du *Rassemblement démocratique et social européen* (RDSE) a décidé l'inscription dans son **ordre du jour réservé du mercredi 24 mars 2010** de sa proposition de loi, déposée sur le bureau du Sénat le 27 juillet 2009, *tendant à **interdire le Bisphénol A dans les plastiques alimentaires.***

Un avis de l'*Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa)*, rendu public le 5 février dernier et fondé sur de récentes études sur les effets toxiques du Bisphénol A, composé chimique présent dans les plastiques alimentaires, fait état d'*«éléments nouveaux»* et de *«signaux d'alerte»*, notamment de **troubles du comportement et de la reproduction** après une exposition in utero et postnatale.

Plusieurs **études scientifiques** mettent en évidence l'impact du Bisphénol A sur les troubles du comportement, la fertilité, le développement de cancers, le diabète et l'obésité. Des chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (**Inra**) ont démontré qu'il diminue la perméabilité de l'intestin en augmentant les risques de maladies inflammatoires sévères à l'âge adulte, de rétention d'eau et de douleurs viscérales. Une étude publiée fin 2009 dans la *revue **Environmental Health Perspectives*** établit un lien entre l'exposition au Bisphénol par des femmes pendant leur grossesse et une agressivité accrue de leurs enfants à l'âge de deux ans.

En application du principe de précaution, les Sénateurs RDSE signataires demandent l'**interdiction de « la fabrication, l'importation, l'offre, la détention en vue de la vente ou de la distribution à titre gratuit, la mise en vente, la vente ou la distribution à titre gratuit de plastiques alimentaires contenant du Bisphénol A »** (article unique de la proposition de loi RDSE inscrite à l'ordre du jour du Sénat du 24 mars 2010). Ils rappellent que plusieurs Etats, dont le Canada depuis octobre 2008, ont déjà interdit l'usage du Bisphénol A.

Liste des signataires de la proposition de loi n°595 (2008-2009): Yvon COLLIN, président du RDSE, Jean-Michel BAYLET, Michel CHARASSE, François FORTASSIN, Françoise LABORDE, Jacques MEZARD, Jean MILHAU, Robert TROPEANO et Raymond VALL.

GROUPE DU RDSE

TEL : 01 42 34 25 00 - FAX : 01 42 34 22 80